

Régime social : 2 particularités

Micro entrepreneur

Auteur

Régime des
TNS

Régime des
Artistes auteurs



▶ Cotisations sociales dues sur le CA – sans possibilité de déduire les frais



▶ Affiliation si revenus d'auteurs > 9 135 €

Micro entreprise : en deux mots

Pour qui ?

Toute personne souhaitant exercer une activité de manière indépendante

Pour quoi ?

Pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale

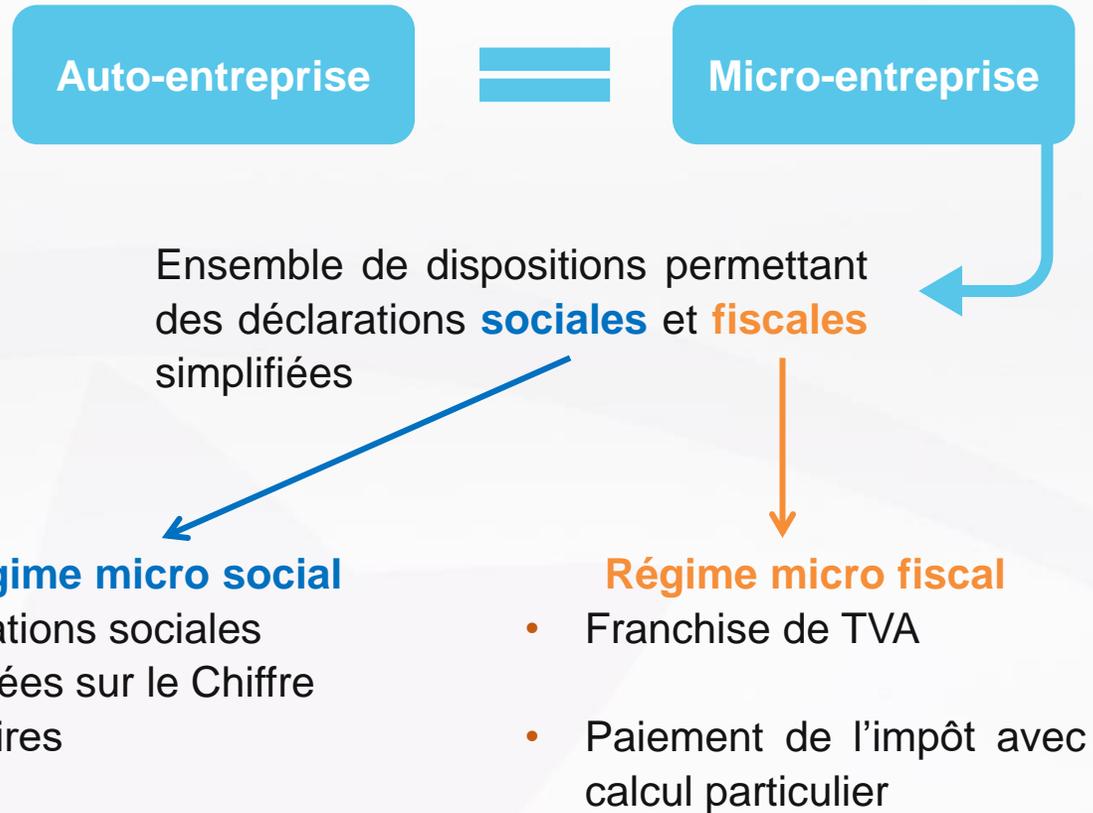
Comment ?

En s'immatriculant en ligne www.autoentrepreneur.urssaf.fr

Avec quelles limites ?

- Chiffre d'affaires maxi
 - 170 000 € de vente de marchandises
 - 70 000 € de prestations de service
- Certaines activités réglementées ou incompatibles

Micro entreprise : en deux mots



Micro entreprise : points d'attention

Auto-entrepreneur
&
artiste du spectacle

Auto-entrepreneur
&
technicien du spectacle

Auto-entrepreneur
&
allocations chômage

Auto-entrepreneur
&
protection sociale

Auto-entrepreneur
&
responsabilité civile

Auto-entrepreneur
&
équilibre économique